

## RÉSUMÉ

# ÉTUDE DE GOUVERNANCE POUR LE FUTUR CENTRE RÉGIONAL D'EXPRESSION DES ARTS DE LA SCÈNE (CREA)

À l'attention du Département de la Formation,  
de la Culture et des Sports (DFCS)  
et du Gouvernement de la République et Canton du Jura



## CONSTRUIRE

Par la construction du CREA, le Canton du Jura se doterait d'un équipement de grande qualité, voué en premier lieu aux arts de la scène, apte à rejoindre les réseaux des théâtres romands, francophones voire alémaniques.

Après un long temps de maturation, ce projet doit maintenant pouvoir se concrétiser dans des délais raisonnables, sous peine de faire retomber, probablement de manière définitive, l'énergie qui porte cette envie et ce besoin depuis plus de trente ans.

L'environnement socio-culturel, l'expérience acquise pendant ces deux dernières décennies, permettent d'augurer un projet original qui saura lier créations, accueils, médiation et formation.

Au fil des années se sont construites et développées dans le Jura d'excellentes pratiques de médiation et de formation auprès des publics scolaires notamment.

La place de l'enseignement du théâtre dans le Canton, le savoir faire de Cours de Miracles – dont nous proposons l'intégration au projet du CREA – sont des atouts qui permettent de définir clairement une spécificité de l'équipement à venir, et contribueront sans aucun doute à son rayonnement.

## OFFRIR

Le CREA devra – et saura - répondre à des attentes multiples :

- Être le lieu d'accueil de spectacles que le Jura ne peut aujourd'hui recevoir du fait du manque d'infrastructures scéniques équipées.
- Permettre l'accompagnement d'équipes artistiques professionnelles, jurassiennes et extra-jurassiennes dans leur démarche de création.
- Contribuer par son action à professionnaliser le secteur des arts de la scène sur son territoire.
- Valoriser le théâtre amateur.
- Proposer un projet innovant qui sache capitaliser sur l'expérience développée depuis plus de 30 ans, notamment par la Coordination Théâtre, et qui mettra l'accent sur l'accès aux arts de la scène d'un public le plus large possible.
- Se positionner comme une institution fédératrice, ouverte à la vie artistique de Suisse et des pays voisins, sous toutes ses formes.
- Dialoguer avec l'ensemble des partenaires culturels, au profit des publics et des artistes, dans le respect et le souci d'un développement significatif du secteur.

Face à la multiplicité de ces attentes, toutes légitimes et donnant l'image d'un canton ouvert qui relève actuellement de nombreux défis tels que l'amélioration de son accessibilité et de son attractivité – par des projets tels que l'implantation du campus de la formation tertiaire (HES-SO, HE-Arc et HEP BEJUNE) à Delémont, la rénovation de l'Inter à Porrentruy ou d'autres projets prometteurs – la définition des missions du CREA et leur articulation dans un projet global sont fondamentales.

L'inscription de ces missions dans un plan général de développement mais aussi au sein d'une organisation propre, d'un budget alloué pour ce qui a trait à la construction et au fonctionnement, constitue la condition préalable à la réussite d'une telle entreprise.

Eviter l'éparpillement et donner une ligne directrice forte au CREA, cela exige une vision claire du projet et la capacité de concilier ce qui est souhaitable et ce qui est possible à tous les niveaux, notamment financier.

## RAYONNER

Lieu phare du Canton du Jura, le CREA devra rayonner sur l'entier du territoire et au-delà de ses frontières, dans ce double mouvement d'accueil des productions venues de l'espace francophone et de diffusion des productions jurassiennes qu'il aura pu générer en lien avec des structures culturelles partenaires.

Implanté à Delémont, il ne saurait toutefois se concevoir comme le théâtre d'une ville ou d'une agglomération, mais bien comme le théâtre de tout un canton. À ce titre, il s'inscrira pleinement dans le réseau des théâtres romands et sera en mesure de dialoguer et d'intervenir en qualité de partenaire pour l'accueil et la coproduction de spectacles de qualité.

L'articulation de ses missions avec les Centres culturels de district du Canton – Delémont, Porrentruy et Saignelégier – est un enjeu majeur, au profit de tous les acteurs culturels, des artistes et des publics. Le CREA doit réaliser d'emblée cette concertation avec l'ensemble des partenaires de la culture, dans une dynamique qui entraînera forcément une évolution de la politique culturelle du Canton.

L'ambition est de promouvoir un fonctionnement en réseau qui permette de structurer la politique du canton en matière de spectacles vivants et de mobiliser au mieux les moyens et les énergies vers des objectifs complémentaires.

C'est également un enjeu important si l'on veut atteindre une taille critique, un niveau d'intervention suffisant dans les relations avec la Suisse romande et dans le domaine des échanges transfrontaliers.

## DÉVELOPPER

La volonté d'une certaine professionnalisation du secteur des arts de la scène passe par l'édification d'un théâtre fixe. Parallèlement, une telle structure doit pouvoir accueillir professionnels de renom et amateurs, impliqués, parfois ensemble, dans les pratiques artistiques.

De conception originale, s'appuyant sur une histoire très riche, le CREA doit pouvoir se donner les moyens, en faisant les bons choix pour sa structuration et sa gouvernance, de valoriser ses savoir-faire en matière de médiation et de formation.

Il pourra ainsi mieux développer les acquis d'un travail de démocratisation culturelle unique au niveau de la Suisse Romande.

L'étude de gouvernance insiste également sur les prémisses de l'ouverture du centre et sur la nécessité de fixer un calendrier qui permette la structuration de l'équipe professionnelle et la définition d'un projet culturel et d'entreprise. Quelques propositions concrètes sont ainsi formulées, pour chaque domaine de compétences dont le CREA sera responsable.

Ainsi, dès le démarrage de ses activités, le CREA peut être doté d'un cadre opérationnel qui permette de répondre aux multiples sollicitations et aux attentes diverses auxquelles il devra répondre dès sa mise en route.

Le projet du CREA compte de nombreux atouts, encore faudra-t-il qu'il dispose des moyens de son ambition. L'étude définit les besoins minimaux pour un théâtre en bon ordre de marche.

Techniquement, il est proposé de confier la gestion du CREA à une fondation de droit privé, reconnue d'utilité publique et composée de tous les partenaires intéressés. Ensemble, ces partenaires pourront appuyer une direction forte, représentant toutes les facettes de la culture développée dans le Jura.

Le CREA pourra ainsi proposer une saison culturelle d'environ 28 spectacles, parmi lesquels sont compris quatre créations, pour 76 représentations. Cette programmation autorise également une politique de prix abordables pour tous, comprenant des abonnements et des cartes familiales.

En conclusion, le CREA stimulera la vie artistique et intellectuelle de tous les Jurassiens et constituera un atout majeur pour l'image du canton. Les relations avec les cantons romands au plan de la création s'en trouveront renforcées.

Les publics, les artistes et la jeunesse du Jura disposeront d'un lieu culturellement fort promouvant une identité culturelle jurassienne ouverte et en mouvement.

Décembre 2012

